

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE D'AQUITAINE COUPE DE FRANCE DES REGIONS « JEAN POMMAT » 10 et 11 Mai 2013 à Toulouse

PRESENTATION

Cette compétition est de référence Nationale pour les Championnats de France Minimes et Cadets.

EXTRAITS DU REGLEMENT DE LA COMPETITION

Chaque équipe doit être composée de huit minimes (1999-1998) et de quatre cadets (1997-1996) pour chaque sexe.

Chaque nageur doit participer au minimum à une épreuve individuelle et à un relais dans sa catégorie.

Pour les Minimes

10 épreuves individuelles et 2 relais - **Deux nageurs doivent doubler**

- 50m et 200m papillon, dos, brasse et nage libre. 400m Nage Libre et 200m 4 Nages.
- Relais 4 x 50m 4 Nages et 8 x100 m nage libre.

Pour les Cadets :

5 épreuves individuelles et 2 relais - **Un nageur doit doubler**

- 100 m papillon, dos, brasse et nage libre et 400m 4 Nages.
- Relais 4 x 50 m 4 nages et 4 x 200 m nage libre.

CLASSEMENTS SPECIFIQUES A LA COMPETITION

Quel que soit le nombre de régions participantes, la première place par épreuve se verra attribuer un nombre de points égal à 58 points, la deuxième 55 points, la troisième 54 points, etc., jusqu'à 1 point.

En cas d'égalité, les places obtenues par les relais 4 x 200 m nage libre (cadets) et 8 x 100 m nage libre (minimes) départageront les équipes.

Les ex-æquo marquent les points correspondant à leur place.

5 classements seront établis :

- filles et garçons minimes;
- filles et garçons cadets;
- classement général, filles et garçons toutes catégories d'âge confondues.

CRITERES DE SELECTION

PERFORMANCES VALIDES POUR LA SELECTION

Les performances retenues pour la sélection seront celles correspondantes aux épreuves individuelles et à l'épreuve de Nage Libre du relais du programme de la Coupe de France des Régions.

Pour un niveau de performance similaire en épreuve individuelle, le nageur qui a le meilleur temps réalisé sur l'épreuve nagée en relais sera privilégié (100m NL pour les Minimes, sur 200m NL pour les Cadets).

La sélection sera établie à partir des performances réalisées lors

- des meetings label National organisés dans l'Interrégion Sud Ouest dûment identifiées en bassin de 50m entre le 1^{er} janvier et le 24 mars 2013
- des Championnats de Nationale 2
- des Championnats de France Jeunes pour les nageurs du Collectif National

La sélection sera arrêtée définitivement à l'issue des Championnats de FRANCE Jeunes et communiquée au plus tard le 8 avril 2013.

LE SUIVI DES PERFORMANCES

Un état des nageurs ayant réalisé les 5 meilleures performances dans chaque course sera publié fin février.

EFFECTIF SELECTIONNE

La sélection sera constituée de 24 nageurs titulaires, 12 filles (8 minimes et 4 cadettes) et 12 garçons (8 minimes et 4 cadets) et de 4 remplaçants (1 par catégorie et par sexe).

Les nageurs sélectionnés devront obligatoirement participer au stage organisé pendant la semaine précédente.

Les engagements à la CFR tiendront compte des performances réalisées lors des Championnats de France N2, N1 et Jeunes.